

CHSCTM du 15 juin 2018

Bascule SIRHIUS à la DGFIP

Montreuil, le 25/06/2018

LE SCANDALE DU LOGICIEL SIRHIUS !

C'est totalement décomplexée que la Secrétaire générale du Ministère a affirmé, lors du CHSCTM du 15 juin 2018 que les critiques de la cours des comptes sur le logiciel « Système d'information des ressources humaines » (SIRHIUS) n'avaient plus lieu d'être.

Décidé après les audits de modernisation de 2006, le projet SIRHIUS avait pour objectif de remplacer les différentes applications informatiques de gestion des ressources humaines utilisées par les directions des Ministères Économiques et Financiers (MEF) : une application unique afin d'assurer la gestion administrative des agents (GA), la gestion du temps de travail et des absences (GTA) ainsi que la pré-liquidation de la paye (GP). Elle devait aussi s'interfacer avec les nombreuses applications « métiers » gérant les autres fonctions des ressources humaines (RH) dans les services.



Dès 2016, un référé de la Cour des comptes critiquait la mise en œuvre de ce projet dans les MEF : « **Dix ans après son lancement, le projet SIRHIUS demeure inabouti** », « alors que près de 140 M€ devraient être consacrés à ce projet, le retour sur investissement escompté apparaît aujourd'hui largement hypothétique » : Retard de 4 ans, dérive des coûts de 23 % (avec un coût final, d'ici 2019, à plus de **161 M€***), SIRHIUS a du mal à remplacer AGORA et GAP GAT à la DGFIP. La Secrétaire Générale du Ministère a pourtant salué l'aboutissement de la généralisation de cette application RH au sein des MEF.

La CGT Finances a rappelé qu'elle ne partageait pas la vision de la Cours des Comptes sur l'urgence de la mise en route de SIRHIUS à la DGFIP (76 % des effectifs des MEF) car des réécritures du logiciel et des améliorations étaient toujours en cours !

La CGT Finances dénonce, cette fois avec la Cours des Comptes, le scandale financier et technique (qui fait écho à l'échec de l'Office National de la Paie -ONP- dont elle avait condamné la mise en place dès le début !).

À l'origine, SIRHIUS devait être connecté au nouveau moteur de paie SRH« Si Paye » (développé par l'ONP, puis destiné à la DGFIP et à la Fonction Publique -DGAFP-). Mais ce nouveau moteur de paie a du être abandonné en catastrophe par le gouvernement en 2014, avec une perte sèche évaluée à **346 M € ***. Comble de l'ironie, son objectif était une économie de 200 millions en 4 ans. Pire, la réécriture de l'**actuelle application de paie des agents publics (projet PAYSAGE)**, qui continue donc à être utilisée en lieu et place de l'ONP, a un coût total estimé à 41,7* M €.

SIRHIUS intègre «des règles de gestion et s'appuie sur des processus RH harmonisés... », d'abord pour le ministère des Finances mais à terme pour toute la Fonction Publique... avec le risque de voir les politiques RH des ministères mises sous tutelle de la DGAFP. Voilà la porte ouverte à un possible pilotage centralisé par le Secrétariat Général, avec perte de proximité envers des agents gérés par des CSRH supra-départementaux.

La CGT n'est pas dupe, l'outil SIRHIUS arrive opportunément, l'harmonisation des règles de gestion par le bas n'en sera que plus facile.

* Chiffres en Millions d'euros donnés par la DINSIC Direction interministérielle des systèmes d'information et de communication de l'État.



Le Secrétariat Général refuse l'étude ergonomique ! Avant c'était trop tôt maintenant c'est trop tard !

Lors du CHSCTM du 15 juin 2018, la secrétaire générale a rejeté oralement la demande des Fédérations d'une étude ergonomique portant sur SIRHIUS, car il n'y a plus de marge de manœuvres avec ce logiciel et elle a choisi une démarche d'amélioration continue...

La CGT Finances a rappelé que cette demande était motivée par les retours d'expérience négatives des autres directions du Ministère déjà utilisatrices et par les dysfonctionnements constatés sur l'application ainsi qu'une organisation pathogène du travail générée par le logiciel.

La CGT Finances a donc exigé une réponse écrite motivée !

La Secrétaire générale a acté ce manquement à la procédure, une réponse sera faite...

En attente, la secrétaire générale propose d'analyser le plan d'action en cours de réalisation ainsi que son état d'avancement, a fournir une fiche faisant le point sur les actions en cours lors d'un prochain groupe de travail.

Pour la CGT Finances cette réponse n'est pas acceptable !

DGFIP, une bascule SIRHIUS qui provoque une culbute de la RH !

Les opérations de bascule des données AGORA et GAP /GAT dans SIRHIUS avaient lieu du 23 au 29 mai pour être effectives le 4 juin pour les agents de la DGFIP (avec mise à jour des horaires variables).

Les Fédérations n'ont malheureusement pas été entendues, ni sur la demande d'étude ergonomique de SIRHIUS, ni sur la demande de report des bascules. Seule la double bascule simultanée SIRHIUS et organisationnelle (CSRH) a pu être évitée. Elle est actuellement prévue pour fin 2018 pour raison de « sécurisation ».

Résultat de l'entêtement irresponsable du Secrétariat Général comme de la DGFIP, c'est une perturbation générale des services, que certain n'hésite pas à qualifier d'« **accident industriel** » !

L'administration doit faire le constat au plus vite que SIRHIUS n'est toujours pas complètement opérationnel !

SIRHIUS Soyez vigilant, gare à la bascule !



Selon les remontées faites par les agents et les sections syndicales à la CGT Finances Publiques, le vécu des agents de la DGFIP, c'est :

- ▶ Des données individuelles erronées (des enfants n'apparaissent plus, mais les ex-conjointes ou ex conjoints eux apparaissent...).
- ▶ Des données de carrières erronées (déroulement et historique de carrière, date de changement d'échelon erronés,...).
- ▶ Des éléments du temps de travail erronés (décompte fantaisiste des RTT, jours de grève non régularisés, disparition de pointages AGORA et blocage des décomptes horaires depuis le 4/06, disparition de plusieurs agents du planning des services...).

Or, certaines données ont un impact direct sur le calcul de la paye ! C'est pourquoi La CGT Finances émet dès aujourd'hui une alerte sur la paye des agents de la DGFIP !



Une bascule d'aussi grande envergure n'avait jamais été réalisé (28 M de données) et l'afflux « en curiosité » des consultations SIRHIUS n'était pas prévu. Au point que la DG a dû limiter l'accès par demi-journées aux agents par zones géographiques pour des raisons de saturation de l'application !

Ceci est purement inacceptable car cet accès limité perturbe le bon fonctionnement des services et dégrade les conditions de travail des agents qui sont déjà à bout !

La DG n'est d'ailleurs pas capable de donner aujourd'hui une échéance à cette limitation d'accès.

A cela s'ajoute que les réponses faites par les services RH aux agents qui signalent des anomalies sont souvent du type : « elles ne sont pas prioritaires , on les corrigera plus tard ! ».

Les services RH seraient-ils dépassés par le volume de problèmes générés par la bascule ?

Plus grave concernant **les collègues en situation de handicap visuel** : ils ne peuvent pas accéder à SIRHIUS, le logiciel JIAWS utilisé sous AGORA n'étant pas compatible avec SIRHIUS. La Réponse de l'administration se résume à : « *une demande d'évolution de l'outil est actuellement en cours d'étude par l'intégrateur assurant le développement de l'application SIRHIUS. Une solution existe, mise en œuvre à pôle emploi...* ». Nous avons alors rappelé le scandale du logiciel TADEO (logiciel de transcription instantanée de la parole et visio-interprétation permettant à un salarié malentendant ou sourd d'échanger avec ses collègues entendants) que l'administration a refusé de mettre en place, alors que d'autres ministères l'utilisent...

Pour la CGT, cette situation est intolérable et relève de la discrimination. Elle compte donner les suites nécessaires pour que la DGFIP assume ses responsabilités et son obligation de résultat envers les personnels en situation de handicap, car ce sont des agents à part entière !

La CGT Finances a expliqué que **les collègues domiens** sont également pénalisés par la mise en service de l'application : Elle ne tient pas compte des aménagements d'horaires particuliers à ces départements et territoires.

Pour exemple : à La Réunion, les journées dites « courtes » ne sont validées dans SIRHIUS que pour une demi-journée, ce qui ne correspond pas au temps de travail réel des agents lié à des contraintes structurelles et climatiques.

Sur ce point la DGFIP semblait être au courant et travaillerait à trouver des solutions...

À la surprise de la DGFIP, la CGT Finances a soulevé la problématique des petites structures non équipées de pointeuses (nombre de trésoreries de provinces) :

Avant SIRHIUS, les collègues pointaient sur un ordinateur dédié accessible à tous. Cette opération prenait quelques secondes.

Avec SIRHIUS, les opérations successives à l'ouverture représentent à minima 3 minutes minimum à plus de 10 minutes si des mises à jour sont au préalable nécessaires. Idem à la fermeture. Ces minutes non rémunérées représentent plus d'une heure perdue chaque mois.

Ces agents se retrouvent dans la même situation qu'avant AGORA. Sauf qu'à l'époque, par mesure

d'équité avec ceux disposant d'une pointeuse, ces agents bénéficiaient de la réintroduction de 2 h par mois. Ces cas ne sont pas isolés et la CGT Finances a relayé les demandes locales de compensations. La DGFIP s'est engagée à donner une réponse...

La CGT Finances a demandé également un blocage des écrêtements. Ils compliquent les régularisations à venir des compteurs dont les horaires sont erronés.

La CGT Finances a interrogé le secrétariat général sur la valeur juridique des mails (et bientôt des SMS ?) qui signalent aux agents des ouvertures ou des retraits de droits (avis de changement d'échelon,...) qui, jusqu'à présent, se faisaient par décision notifiée aux intéressés.

Quelle est la valeur juridique de ces courriels, notamment en matière de recours ?

Nous n'avons pas eu de réponse en séance et sommes dans l'attente d'une réponse écrite.

Sur l'ensemble des directions, les lenteurs de réponse pour certaines opérations comme pour les transactions par les utilisateurs, les complexités de l'outil et l'absence de certaines fonctionnalités, etc, rendent l'appropriation de l'outil difficile, surtout en l'absence de nomenclature « utilisateurs ».

La CGT a exigé qu'un point SIRHIUS et CSRH/FLRH soit inscrit à l'ordre du jour de chaque CHSCT local. Actuellement , les directions locales ne disposent pas de l'étude ergonomique sur la partie organisationnelle SIRHIUS, menée l'an passé, en amont de la bascule DGFIP, par le cabinet INDIGO. Pour la CGT, ces documents doivent être mis à la disposition des CHSCT locaux avant la mise en place des CSRH et du SIA début 2019.

Il ressortait de ces études un très net constat d'absence d'ergonomie du logiciel.

Devant l'accumulation des problèmes liés à SIRHIUS, la CGT Finances a demandé un Groupe de Travail spécifique faisant le point pour toutes les directions du Ministère.

CSRH, SIA, FLRH, une organisation de la RH hors sol !

La CGT finances avait dénoncé les difficultés qui s'accumulent pour les collègues de RH, notamment après la création des CSRH. L'arrivée de SIRHIUS ne fait que leur compliquer la tâche (lourdeurs, indisponibilités, temps de latence, pertes de données...)

En Douane, la CGT Finances s'était inquiétée dès le départ du calibrage des différentes équipes RH (au CSRH unique de Bordeaux comme dans les RH locales).

Il aura fallu deux ans de luttes dont deux semaines de grève des personnels du CSRH, leurs demandes de mutation quasi systématiques et les multiples interventions syndicales du SNAD CGT comme de la Fédération des Finances CGT pour que l'emploi dans ces services remonte à un niveau proche de la normale.

A la DGFIP l'objectif affiché est de « réaliser des économies d'échelle avec notamment la suppression à la DGFIP de 300 ETP (sur un total 569 ETP supprimés sur le MEF pour financer l'application SIRHIUS), de réduire les coûts de maintenance informatique et de fonctionnement... ! ». Au-delà des effets de masse de ses suppressions d'emplois, tous les cas individuels des agents RH sont encore loin d'être traités, contrairement à ce qu'annonçait la DGFIP.

Fin 2018 ou au plus tard en janvier 2019, dix centres de services des ressources humaines (CSRH), services de direction à compétence supra-départementale, devraient être créés à Arras, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Lille, Metz, Montpellier, Noisy-le-Grand, Saint-Brieuc, Saint-Etienne et Tours. C'est seulement 500 ETP des 2250 ETP de la sphère RH actuelle qui seront directement transférés vers les CSRH créés.

Le SIA (service national d'information des agents) ne pourra être saisi que par formuel ou par téléphone... Les services RH locaux **FRHL** (Services RH Locaux) conserveront leur rôle de conseil (en matière de carrière), d'accompagnement (ex : opérations de restructuration), de prévention (avec les autres acteurs : médecin de prévention, correspondants handicap, sociaux, organisations syndicales...), de gestion des processus RH locaux (déontologie/discipline, évaluation, promotion, mutation, dialogue social,...) ou encore de suivi des agents (agents en difficulté, en congé pour raisons de santé).

Lors des pré-travaux d'organisation de la RH, Il est ressorti des **retours des directions locales que 78 % des effectifs affectés actuellement à la « gestion des emplois et des personnels » dans les départements seraient, en moyenne, à maintenir en FRHL**. Or pour la DG le chiffre à retenir était **entre 40 et 50 %** (30 % demandé par le ministère).

Cela donne une idée du nombre d'emplois que la DG envisage de supprimer dans les années avenir dans cette sphère RH.

L'expérience de la Douane montre un sous dimensionnement initial en personnel au sein du CSRH et une réduction progressive des effectifs des RH locales.

De toute évidence **la proximité et l'écoute des agents n'est pas la priorité du Ministère** ; la priorité est donnée aux suppressions d'emplois qui financent l'achat de logiciels non aboutis dans le but de structurer la réorganisation en profondeur de nos administrations.

La contrepartie pour les agents est une montée exponentielle des risques organisationnels, du mal être et de la souffrance au travail.



C'est bien pourquoi le rapport de force est plus que jamais indispensable pour faire plier les Ministres et imposer l'obligation de résultat des directions de nos Ministères financiers en matière de santé sécurité au travail !

